261/FIN.



Monsieur le Résident,



Comme suite à votre lettre N° 552/FIN.I.B.

1927 et 555.FIN.I.B. 1927 du II courant j'ai l'honneur
de porter à votre connaissance, que les recettes pour
l'impôt bétail 1927 peuvent atteindre 56 à 60.000 fr.
La perception de cet impôt sera cloturé fin de septemb
bre.

Ayant reçu 40.000 jetons de cet impôt 1927, je renvoie à la Résidence IO.000 acquits par l'intermédiaire de Monsieur le Commissiaire de districr adioint BORGERS?

Le Délégué:
E.WOUTERS.

Monsieur le Résident du Ruanda,

KIGALI.